

# Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

## SNUDI-FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et  
Professeurs de l'Enseignement Public



13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62

Site : [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

e-mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

Martine DUPUY,  
Secrétaire Départementale du SNUDI-FO

Marseille le 27 juin 2011

à  
Monsieur l'inspecteur d'Académie  
DSDEN des Bouches du Rhône

Objet : Mouvement deuxième phase

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Les postes vacants pour la deuxième phase du mouvement à peine publiés, des collègues nous signalent de nombreuses erreurs.

En particulier un certain nombre de postes libres qui ne n'apparaissent pas (postes entiers ou des fractions de postes, tous les postes de modulateurs des PEIMF... )

Mais aussi, certains collègues nous signalent que des postes qu'ils avaient demandés lors de la première phase du mouvement, soit n'ont pas été attribués et apparaissent sur la liste, ce qui, vous le comprendrez aisément, pose problème pour la régularité des opérations, soit ont été attribués mais apparaissent quand même, ce qui interroge.

Sur une feuille jointe, j'ai répertorié les problèmes signalés au SNUDI-FO aujourd'hui mais chacun des syndicats représentés à la CAPD doit inévitablement en avoir répertorié aussi.

La situation est vraiment complexe en cette fin d'année, les opérations ont été repoussées, de nombreux postes réservés pour les T1 ou les PES1 réduisent déjà le nombre de postes disponibles pour les collègues sans postes à ce stade. Il n'est pas possible, quelles qu'en soient les raisons, d'en soustraire encore d'autres qui n'apparaîtraient que lors de la phase d'ajustement. Les collègues doivent pouvoir postuler normalement, entrer leurs vœux sur i-prof, lors de la deuxième phase sur tous les supports disponibles. C'est une question de transparence des opérations, de justice et d'égalité de traitement des collègues.

Je vous demande donc, au nom de mon organisation syndicale, qu'un additif au mouvement paraisse, listant les postes oubliés, avec leur numéro afin que les collègues puisse les saisir sur i-prof, donc avant la clôture du serveur quitte à retarder celle-ci d'un jour. Bien évidemment, nous informons les collègues de notre démarche et de la réponse que vous voudrez bien nous apporter.

En espérant vraiment une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de ma parfaite considération.